



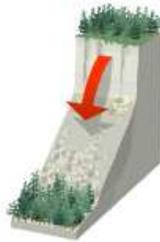
i

# Le risque mouvement de terrain

Le **glissement à surface de rupture circulaire** se produit généralement dans des matériaux homogènes.



Les **éboulis en pied de versants rocheux** sont le fruit des chutes de blocs



Les **effondrements de cavités souterraines** : peuvent entraîner l'effondrement du toit de la cavité et provoquer en surface une dépression généralement de forme circulaire.



La décompression des roches est à l'origine de l'effondrement du toit des cavités souterraines.

## Mouvement de terrain :

Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol, qu'ils soient d'origine naturelle ou occasionnés par l'homme. Parmi ces différents phénomènes observés, on distingue :

- les affaissements et les effondrements de cavités
- les chutes de pierres et éboulements
- les glissements de terrain
- les modifications des berges de cours d'eau
- les tassements de terrain provoqués par les alternances de sécheresse et de réhydratation des sols.

Une fois déclarés, les mouvements de terrain peuvent être regroupés en deux grandes catégories selon le mode d'apparition des phénomènes observés. Il existe d'une part, des processus lents et continus (affaissements, tassements...) et d'autre part, des événements plus rapides et discontinus comme les effondrements, les éboulements, les chutes de pierres, etc.

## Le risque dans la commune

- Quelques mouvements de terrain ont été répertoriés dans la Commune.
- Voir BRGM.

## Les mesures prises et l'alerte

Si cavités souterraines non répertoriées (à ce jour) :

- S'éloigner du bâtiment et/ou du terrain affecté.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Interdire l'accès.
- Prévenir le SDIS 67 et la gendarmerie.

## Attention



### Avant :

→ Informez-vous des risques encourus et des consignes de sauvegarde (points de regroupement désignés par l'autorité).

### Pendant :

→ En cas d'effondrement du sol :

- Évacuez les bâtiments (sans utiliser les ascenseurs) latéralement en recherchant les points hauts
- Éloignez-vous de la zone dangereuse
- Rejoignez les lieux de regroupement

→ En cas d'éboulement ou de chutes de pierres :

- Fuyez latéralement
- Éloignez-vous du point d'effondrement,
- Ne revenez pas sur vos pas
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- Suivez les consignes données par la radio.

**RESTEZ CALME, NE PENSEZ QU'À VOTRE SÉCURITÉ**

### Après :

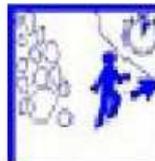
→ En cas d'éboulement ou de chutes de pierres :

- Fermez le gaz et l'électricité
- Évacuez les bâtiments et éloignez vous des points dangereux
- Rejoignez les lieux de regroupement
- Informez les autorités de tout danger observé.
- Évaluez les dégâts

## Les bons reflexes



Ecouter la radio



Fuyez latéralement



gagnez un point haut



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé



Ne pas chercher les enfants à l'école



Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence